

DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR
COMMUNE DE COETMIEUX

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DE COETMIEUX**

SEANCE DU 23 septembre 2026

Le vingt-trois septembre deux mille vingt-six à dix-huit heures trente, le Conseil d'administration du Centre Communal d'Action Sociale, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de Madame PECHEUR Virginie, vice-présidente du CCAS.

Date de la convocation : le 1^{er} Septembre 2026

Présents : BERTRAND Jérôme, CABARET Armelle, CABARET Nadine, GODIN Virginie, HAQUIN Laurence, MENIER Liliane, PECHEUR Virginie, ROHON David, ROULLIER Marie, TIREL Elisabeth.

Absents/Excusés : DUMESNIL Karine, LE BERT Jean-Marie, MENIER Emilie.

OBJET : Repas annuel du CCAS

D2606

Cette année encore, en raison de l'indisponibilité de la salle municipale, le repas du C.C.A.S. se déroulera à la Salle du Vieux Moulin, rue du Vieux Moulin, 22400 Andel.

Il aura lieu **le samedi 31 octobre 2026** à partir de 12h15.

Listing des invités (personnes habitant sur la commune, âgées de 70 ans et plus) : environ 240 personnes sont concernées.

Sont également conviés à ce repas : Le personnel communal, les Bénévoles intervenant à la Médiathèque et sur les animations « Les RDV des Potes Âgées », les membres du Conseil Municipal, les membres du CCAS : au total, environ 60 personnes sont concernées.

La salle du Vieux Moulin sera gracieusement mise à notre disposition par la Mairie d'Andel, que nous remercions chaleureusement pour son soutien.

Restauration : Le restaurant « Henry depuis longtemps » a été sollicité et a confirmé sa disponibilité le 31/10/2026.

La proposition de menu a été soumise par mail aux membres du CCAS.

Le choix retenu est le suivant :

Apéritif

Potage

Entrée : Brochette de 6 crevettes sur son lit de petits légumes

Plat principal : Poisson du marché accompagné d'une mousseline de patate douce au beurre nantais

Fromage/Salade

Dessert : Feuilleté aux pommes et son caramel salé maison

L'animation sera assurée par Monsieur Jean-Yves THOMAS de Saint-Brieuc. Le coût de sa prestation s'élève à 350 euros. 200 euros seront pris en charge par le CCAS et 150 euros par le Club des 3 Rives.

Décoration de la salle : Babeth, Nadine et Liliane se chargeront de la décoration de la salle.

Les menus seront réalisés par Virginie G. et Marie.

La presse sera sollicitée pour publication d'un article dans le Ouest-France, le Télégramme et le Penthièvre.

Déclaration SACEM effectuée par Virginie le 22/07/2026. Coût : 49,76 euros HT, soit 55,29 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil d'Administration du CCAS VALIDE le choix du restaurateur, le montant du menu sans la fourniture du pain (28,50 €/personne), la participation financière des personnes conviées (d'un montant de 10 €/personne ou 30 € pour les accompagnants de moins de 70 ans), le paiement de la SACEM pour un montant de 55,29 € TTC, le coût de l'animation pour un montant de 200 €, ainsi que des achats divers pour la décoration de la salle.

VOTE : 10

- **POUR : 10**
- **CONTRE : 0**
- **ABSTENTION : 0**

Fait et délibéré à COËTMIEUX, les jours, mois et an susdits.
Le Président,
Laurence HAQUIN

